

Bulletin d'inscription

Merci de retourner ce formulaire à : contact@coeur-et-travail.com

Certains des programmes sont dispensés dans une forme mixte (présentielle et distanciel), merci d'indiquer ce que vous retenez

Participation en mode présentiel

Participation en mode distanciel

Madame

Monsieur

Docteur

Nom et prénom du participant : _____

Service ou entreprise : _____

Adresse professionnelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ E-mail (*indispensable si distanciel retenu*) _____@_____

Titre de la formation :

Avez-vous des besoins spécifiques et particuliers en ajout au programme proposé ?

Un formulaire de préparation de la formation vous sera envoyé avant le déroulement de la formation.

Date :

Lieu :

Montant H.T. :

T.T.C. :

Si différent du participant,

Nom et prénom du correspondant de formation :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Organisme payeur et adresse de facturation :

(Règlement après la formation, par chèque ou virement)

Date :

signature et cachet :

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données ((UE) 2016/679) en vigueur au 25 mai 2018, nous vous informons que les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à l'inscription et la mise en œuvre de la formation. Les finalités sont les suivantes : opérations relatives à la gestion des clients et prospects, la rédaction de la convention de formation, le traitement des documents administratifs d'inscription, les envois et réceptions des formulaires et supports de formation. Durée de conservation 3 ans pour les prospects à compter de leur collecte et 10 ans pour les clients (Article L123-22 alinéa 2 du Code de commerce Norme simplifiée n°48).

Nous tenons également à vous informer que vous disposez à tout moment d'un droit d'accès à vos données et que vous pouvez demander leur retrait, leur rectification ou leur suppression en vous adressant à : contact@coeur-et-travail.com Une question en rapport avec le traitement de vos données personnelles, contactez le correspondant à la protection des données de cœur et travail.

Conditions générales et modalités d'inscription aux stages de formation

Conditions générales

Les inscriptions seront retenues par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles, de 10 à 18 participants selon les formations (se reporter aux descriptifs).

Toute participation à un stage sera facturée au tarif en vigueur au moment de l'inscription. Les tarifs indiqués tiennent compte des repas pris lors des formations.

En cas d'annulation sans report d'inscription, un montant forfaitaire de 60 Euros sera facturé pour frais administratifs.

Modalités

. Inscription :

Les inscriptions se font par courrier, mail ou télécopie.

Les demandes faites par téléphone devront être confirmées par écrit.

. Confirmation d'inscription :

Les inscriptions sont confirmées à réception du bulletin d'inscription ; une convention, un programme détaillé et des informations hôtelières sont adressés au service du participant inscrit.

. Convocation :

Trois semaines avant le stage, une convocation et un plan d'accès sont adressés à chaque participant.

. Programme et déroulement des formations :

En règle générale, les formations se tiennent

de 9 H 00 à 12 H 30 et de 14 H 00 à 17 H 30

Pour des raisons pratiques et pour favoriser les échanges entre les intervenants et les participants, les déjeuners sont pris en commun, sur les lieux des stages ou à proximité et sont pris en charge par les organisateurs.

Les programmes des formations peuvent être modifiés en cas de nécessité.

Un formulaire de préparation de la formation vous sera envoyé avant la formation,

merci de nous le retourner au minimum quelques jours avant la formation.

. Évaluation :

Pour adapter les enseignements aux évolutions des demandes, un questionnaire d'entrée et de sortie ainsi qu'un questionnaire d'évaluation de stage sera demandé aux participants pour chaque séquence de formation. Dans certains cas, ces évaluations sont doublées d'un bilan avec le formateur.

. Attestation :

Une attestation sera adressée à l'employeur de chaque participant à l'issue de la formation.

. Règlement :

Le règlement s'effectue à la fin des formations et à réception de la facture et de l'attestation de stage directement adressées à l'organisme payeur indiqué sur le formulaire d'inscription.

Le règlement peut se faire par chèque, libellé à l'ordre de « Cœur et Travail » ou par virement bancaire en reportant les références correspondantes.

Soucieux de répondre à vos attentes en formation, toutes nos formations peuvent être organisées sur demande, en inter ou intra entreprises, dans leur forme initiale ou adaptée à des besoins spécifiques.